

Niveau de récolte probable en poteau, en bardeau ou en déroulage par essence ou groupe d'essences et par groupe de calcul en fonction de la possibilité forestière 2008-2013
ajustée suite aux décisions du Forestier en chef de décembre 2006*

Unité d'aménagement forestier (UAF) : 03451

Essences ou groupe d'essences	Groupe de calcul			TOTAL														
	MERFTF	SEPM																
Volume en mètres cubes par année en poteau et en bardeau																		
Pin blanc																		
Pin rouge																		
PIPR																		
Pruche de l'Est																		
Sapin baumier																		
Épinette noire																		
Épinette blanche																		
Épinette rouge																		
Épinette de Norvège																		
Pin gris																		
Mélèzes																		
SEPM																		
Thuya occidental																		
Essences résineuses																		
Volume en mètres cubes par année en déroulage																		
Bouleau à papier																		
Bouleau gris																		
Bouleau jaune	11	23	34															
Peuplier faux tremble																		
Peuplier baumier																		
Peupliers hybrides																		
Autres peupliers	10		10															
Érable à sucre																		
Érable rouge																		
Hêtre à grandes feuilles																		
Chênes																		
Frêne noir																		
Autre frênes																		
Tilleul d'Amérique																		
Ostrier de Virginie																		
Autres feuillus																		
Essences feuillues	21	23	44															
Toutes essences	21	23	44															

La répartition du volume par essence ou groupe d'essences est établie uniquement pour la période de validité du plan général d'aménagement forestier (PGAF) et est basé sur le premier palier retenu de la méthode d'évaluation de la possibilité forestière.

* Réalisé à partir des résultats de la possibilité forestière annoncée en décembre 2006 par le Forestier en chef et ventilés selon les matrices de répartition par produits de Forêt Québec de juin 2006.

Niveau de récolte probable en sciage par essence ou groupe d'essences et par groupe de calcul en fonction de la possibilité forestière 2008-2013
ajustée suite aux décisions du Forestier en chef de décembre 2006*

Unité d'aménagement forestier (UAF) : 03451

Essences ou groupe d'essences	Groupe de calcul																	
	MERFTF	SEPM	TOTAL															
Volume en mètres cubes par année en sciage																		
Pin blanc																		
Pin rouge																		
PIPR																		
Pruche de l'Est	246	386	632															
Sapin baumier	774	3 977	4 751															
Épinette noire		830	830															
Épinette blanche	74	606	680															
Épinette rouge	201	4 445	4 646															
Épinette de Norvège																		
Pin gris																		
Mélèzes		170	170															
SEPM	1 049	10 028	11 077															
Thuya occidental		260	260															
Essences résineuses	1 295	10 674	11 969															
Bouleau à papier																		
Bouleau gris																		
Bouleau jaune	122	211	333															
Peuplier faux tremble	30		30															
Peuplier baumier																		
Peupliers hybrides																		
Autres peupliers	30		30															
Érable à sucre	228	22	250															
Érable rouge	1 250	609	1 859															
Hêtre à grandes feuilles	40		40															
Chênes																		
Frêne noir		10	10															
Autre frênes	10	10	20															
Tilleul d'Amérique																		
Ostrier de Virginie																		
Autres feuillus																		
Essences feuillues	1 710	862	2 572															
Toutes essences	3 005	11 536	14 541															

La répartition du volume par essence ou groupe d'essences est établie uniquement pour la période de validité du plan général d'aménagement forestier (PGAF) et est basé sur le premier palier retenu de la méthode d'évaluation de la possibilité forestière.

* Réalisé à partir des résultats de la possibilité forestière annoncée en décembre 2006 par le Forestier en chef et ventilés selon les matrices de répartition par produits de Forêt Québec de juin 2006.

Niveau de récolte probable en pâte par essence ou groupe d'essences et par groupe de calcul en fonction de la possibilité forestière 2008-2013
ajustée suite aux décisions du Forestier en chef de décembre 2006*

Unité d'aménagement forestier (UAF) : 03451

Essences ou groupe d'essences	Groupe de calcul																	
	MERFTF	SEPM	TOTAL															
Volume en mètres cubes par année en pâte																		
Pin blanc																		
Pin rouge																		
PIPR																		
Pruche de l'Est	289	579	868															
Sapin baumier	159	872	1 031															
Épinette noire		180	180															
Épinette blanche	22	138	160															
Épinette rouge	42	978	1 020															
Épinette de Norvège																		
Pin gris																		
Mélèzes		32	32															
SEPM	223	2 200	2 423															
Thuya occidental		40	40															
Essences résineuses	512	2 819	3 331															
Bouleau à papier																		
Bouleau gris																		
Bouleau jaune	200	433	633															
Peuplier faux tremble	10		10															
Peuplier baumier																		
Peupliers hybrides																		
Autres peupliers	20		20															
Érable à sucre	424	87	511															
Érable rouge	2 338	1 242	3 580															
Hêtre à grandes feuilles	60		60															
Chênes																		
Frêne noir	60	70	130															
Autre frênes	20	10	30															
Tilleul d'Amérique	10		10															
Ostrier de Virginie																		
Autres feuillus																		
Essences feuillues	3 142	1 842	4 984															
Toutes essences	3 654	4 661	8 315															

La répartition du volume par essence ou groupe d'essences est établie uniquement pour la période de validité du plan général d'aménagement forestier (PGAF) et est basé sur le premier palier retenu de la méthode d'évaluation de la possibilité forestière.

* Réalisé à partir des résultats de la possibilité forestière annoncée en décembre 2006 par le Forestier en chef et ventilés selon les matrices de répartition par produits de Forêt Québec de juin 2006.

Niveau de récolte probable tous produits par essence ou groupe d'essences et par groupe de calcul en fonction de la possibilité forestière 2008-2013
ajustée suite aux décisions du Forestier en chef de décembre 2006*

Unité d'aménagement forestier (UAF) : 03451

Essences ou groupe d'essences	Groupe de calcul																
	MERFTF	SEPM	TOTAL														
Volume en mètres cubes par année tous produits																	
Pin blanc																	
Pin rouge																	
PIPR																	
Pruche de l'Est	535	965	1 500														
Sapin baumier	933	4 849	5 782														
Épinette noire		1 010	1 010														
Épinette blanche	96	744	840														
Épinette rouge	243	5 423	5 666														
Épinette de Norvège																	
Pin gris																	
Mélèzes		202	202														
SEPM	1 272	12 228	13 500														
Thuya occidental		300	300														
Essences résineuses	1 807	13 493	15 300														
Bouleau à papier																	
Bouleau gris																	
Bouleau jaune	333	667	1 000														
Peuplier faux tremble	40		40														
Peuplier baumier																	
Peupliers hybrides																	
Autres peupliers	60		60														
Érable à sucre	652	109	761														
Érable rouge	3 588	1 851	5 439														
Hêtre à grandes feuilles	100		100														
Chênes																	
Frêne noir	60	80	140														
Autre frênes	30	20	50														
Tilleul d'Amérique	10		10														
Ostrier de Virginie																	
Autres feuillus																	
Essences feuillues	4 873	2 727	7 600														
Toutes essences	6 680	16 220	22 900														

La répartition du volume par essence ou groupe d'essences est établie uniquement pour la période de validité du plan général d'aménagement forestier (PGAF) et est basé sur le premier palier retenu de la méthode d'évaluation de la possibilité forestière.

* Réalisé à partir des résultats de la possibilité forestière annoncée en décembre 2006 par le Forestier en chef et ventilés selon les matrices de répartition par produits de Forêt Québec de juin 2006.